

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

CANTINE MUNICIPALE



Nouveaux tarifs Cantine pour la rentrée 2021-2022

Pour le repas Enfant, le conseil municipal a décidé d'appliquer la tarification cantine à 1 €, volonté de l'état de permettre à chaque enfant de familles à revenus modestes de bénéficier d'au moins **un repas complet à prix très faible**.

Ceci implique d'appliquer une grille tarifaire par tranche suivant le quotient familial donné par la CAF.

Cette application de tarif tient compte aussi des augmentations régulières de dépenses de la cantine notamment les fournitures alimentaires (achat produit locaux, bio,...)

Catégories du Quotient Familial	Tarifs
0 à 599,99	1 €
600 à 1095,99	3,40 €
1096 à 1499,99	3,60 €
1500 et + (ou QF non fourni)	3,80 €

Aussi, le Tarif des Repas Adultes passe de 5 € à **5,20 €**

GARDERIE PÉRISCOLAIRE



Les tarifs de la garderie périscolaire sont maintenus à :

Tranche 1 – Matin	de 7h15 à 8h00	0,50 €
Tranche 2 – Matin	de 8h00 à 8h30	0,50 €
Tranche 6 – Soir	de 16h50 à 17h45	0,50 € ou 1,00 €*
Tranche 7 – Soir	de 17h45 à 18h45	0,50 €

* tranche 6 : **1 €** pour les enfants des classes élémentaires bénéficiant d'une aide aux devoirs
0,50 € pour les enfants de la maternelle

PÉRIODES DE FACTURATION

Mensuelles, à terme échu

REGLEMENT

Le règlement s'effectue à réception de la facture via divers moyens de paiement (carte bancaire paiement en ligne PayFiP, prélèvement SEPA, espèces, chèques, à la trésorerie de Vitré ou auprès d'un buraliste agréé avec votre QR code).